Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261119-DCM20261911130-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

| Nombre de membres | |
|---|---|
| Afférents | 29 |
| Présents | 26 |
| Votants | 29 |

L'an deux mil vingt-six, le 19 novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

**Présents :** Anaïs ANGÉ, Gérard BERRÉE, Valérie BERRÉE, Dominique BOISSEL, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Christophe CHEVALIER, Stéphanie DUMAND, Ludovic GARCIAS, Audrey GRUEL, Daniel GUERARD, Roland HERCOUET, Sonia JEAN-MARIE, Anthony LEBORGNE, Sylvie LEROY, Alexandre LETERME, Antoine MAILLARD, Pascal MOISAN, Chantal PERSAIS, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Sabine ROULLET, Thomas SANDER, Joël TARDIF, Thierry THOMAS, Nicolas VERON GRUAU

**Excusés ayant donné procuration :** Céline AMEINE pouvoir donné à Alexandre LETERME, Bruno BOURGEOIS pouvoir donné à Catherine ROBIN, Véronique DUTAY pouvoir donné à Audrey GRUEL

**Absents** : /

**A été nommée secrétaire** : Christophe CHEVALIER

**2026-1911-130 – Aménagement – Cadre de Vie :** présentation et avis sur le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'assainissement collectif de Brocéliande Communauté

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5, imposant la réalisation et la présentation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),
Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, joint en annexe, portant sur l'exercice 2025,

Monsieur BERREE rappelle à l'assemblée que l'article L. 2224-5 du CGCT fait obligation de présenter au Conseil un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Ce document a pour but d'informer de manière transparente les usagers sur l'organisation, le coût, les indicateurs techniques et financiers, ainsi que sur la performance globale du service pour l'année écoulée.

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261119-DCM20261911130-DE

Il présente les principaux indicateurs de l'exercice 2025 contenus dans le rapport :

- **Nombre d'abonnés** au service : 2249
- **Volume d'eau facturé** : 184 920 m³
- **Prix du service au m³ (Indicateur D204.0) :** Pour une facture type de référence de 120 m³, le prix TTC s'élève à 2,74 € / m³ au 1er janvier 2025 (contre 2,60 € / m³ au 1er janvier 2024).
- **Indicateurs de performance** :
  - **L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur P202.2B) :** Il s'établit à 84 points sur 120 pour l'exercice 2024, marquant une progression par rapport aux 82 points obtenus en 2023. Comme ce score est supérieur à 40 points, la collectivité remplit l'obligation légale de disposer d'un descriptif détaillé de ses réseaux.
  - **Le taux de boues évacuées selon les filières conformes (Indicateur P206.3) :** Il atteint 100 % pour l'année 2024 (stable par rapport à 2023). La totalité des 79,02 tonnes de matières sèches produites par la station d'épuration a été orientée vers une filière conforme (en l'occurrence, la valorisation agricole).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Prend acte du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif pour l'exercice [Année de l'exercice], tel qu'annexé à la présente délibération.

Résultat du vote : pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

Le Secrétaire de séance
Christophe CHEVALIER